

Quels objectifs ?

- Comprendre** les particularités du forfait jour ;
- Adapter** ses calculs de paie aux situations individuelles ;
- Sécuriser** ses pratiques en paie.

Contenu de la formation :

Le principe du lissage de la rémunération habituelle ;

Le paiement des jours supplémentaires :

- Les conditions ;
- Le formalisme ;
- Les exonérations.

Le traitement des absences :

- Impact en paie ;
- Les enjeux sur les jours à travailler.

Les particularités paie du forfait jours réduit :

- Le plafond de la sécurité sociale ;
- Le passage en forfait jours réduit en cours d'année ;
- Les jours de repos induits ;
- Le cas particulier du temps partiel thérapeutique.

Le forfait jours en cas d'année incomplète :

- Entrée ;
- Sortie.

Paie du forfait annuel en jour

Durée : 0,5 jour

Dates : 12/10/2026

Heures : 3 heures 30

Pour qui ? Tous collaborateurs du service RH - Gestionnaires de paie - Juristes en charge du droit social.

Pré-requis : Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis.

Profil du formateur : Juriste en droit social.

Nombre de participants : Entre 6 et 15 personnes.

Format : Présentiel - INTER - INTRA.



Programme
et inscription

